

Préparez votre avenir

DEVENEZ ARTISAN CERTIFIÉ MAISON PASSIVE



Vous êtes entre de bonnes mains.



COURS INTENSIF – ARTISAN CERTIFIÉ MAISON PASSIVE

La formation continue axée sur la pratique apporte aux dirigeants d'entreprises artisanales ainsi qu'à leurs collaborateurs des **connaissances techniques, tant théoriques que pratiques**, qui leur seront utiles lors de la construction et de la rénovation de bâtiments à haute performance énergétique. Une bonne coordination et une **bonne coopération entre tous les corps de métiers** revêtent une importance capitale lors de la construction de maisons passives.

La formation comprend un **tronc commun** dont le contenu sera approfondi par les formations spécifiques **enveloppe du bâtiment** et **technique du bâtiment**.

PARTIE A

TRONC COMMUN
(1 journée)

PARTIE B

**ENVELOPPE
DU BÂTIMENT**
(2 journées)

PARTIE C

**TECHNIQUE
DU BÂTIMENT**
(2 journées)

Le cours peut être clôturé par un **examen final international**. La réussite à cet examen se traduit par la délivrance du **label « Artisan certifié maison passive »**. Les participants qui travaillent auprès d'une entreprise affiliée à la Chambre des Métiers et située au Luxembourg se verront également attribuer le **label « Energie fir d'Zukunft+ »**. La **validité** de chacun des deux labels est **limitée à 5 ans**.

LES ATOUTS DU LABEL

« ENERGIE FIR D'ZUKUNFT+ »

- Un **gage de qualité** pour vos clients
- Une **assurance de compétence et de sécurité** à l'égard des maîtres d'ouvrage, des architectes et ingénieurs ainsi que des artisans
- Une **publication** de votre nom et de celui de votre entreprise dans le **répertoire** en ligne de la **Chambre des Métiers** (www.cdm.lu) pendant une durée de 5 ans
- Une publication de votre nom et de celui de votre entreprise dans le **répertoire international** du Passivhaus Institut www.passivhaus-handwerk.de pendant une durée de 5 ans
- Une admission dans le **réseau « Maison passive »** de l'énergieagence



APERÇU GÉNÉRAL

INTERVENANT

Energieagence Luxembourg

PUBLIC CIBLE

Chefs d'entreprises, maîtres artisans et cadres dirigeants des entreprises de l'Artisanat

FRAIS D'INSCRIPTION

950 € (3 jours)

475 € (supplément pour la participation aux 5 jours)

300 € (examen)

Les inscriptions pour les entreprises cotisantes auprès du CENTRE DES COMPETENCES doivent se faire via le Centre des Compétences.

DATES ET LIEUX

Les dates et lieux de la formation ainsi que le programme détaillé du cours sont disponibles sur le site www.cdm.lu/formation-continue

HORAIRES

8h30 – 16h30

